

## Conditions générales de vente

Nos prestations sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes autres conditions, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

### 1. Prix et conditions de paiement

**Tous nos prix s'entendent TTC.** Tva récupérable pour les entreprises. Notre N° de TVA est FR33 820 445 989.

#### Nos prix comprennent, sur le lieu de la manifestation :

- La conception (méthodes HACCP) dans notre laboratoire et nos camions magasin spécialement aménagés.

Nous sommes enregistré auprès du Service de Protection des Populations d'Evreux sous le N° 27-229-425

- Le service et son encadrement par du personnel qualifié en tenue conventionnelle

- Le matériel divers de service

Toute « option » fera l'objet de tarifs à convenir.

Nos prix sont valables pour une manifestation donnée, un lieu défini. Tout report de date ou de lieu de la manifestation, fera l'objet d'un nouveau devis.

Nos prix sont valables pendant soixante (60) jours à compter de l'établissement du contrat de réservation. Toutefois, en cas de modification sensible des données économiques, notamment des coûts de main-d'œuvre, des matières et produits ou des transports, PIZZA VESUVIUS se réserve le droit de réviser ses prix.

Nos prix sont fermes sur la base du choix des prestations et menus fixés dans le contrat de réservation, et en fonction du nombre de couverts retenus et du lieu de la manifestation.

#### Ils sont payables selon les modalités suivantes :

- 30 % à titre d'acompte lors de la confirmation de réservation, 30 jours au moins avant la manifestation

- Le solde par chèque ou carte bancaire en fin de prestation sur présentation de facture ou du dernier devis accepté.

Nos prix ne comprennent pas : les frais de déplacement (à définir)

### 2. Assurances


Vesuvius est assuré pour sa responsabilité civile auprès de la société ALLIANZ, contrat n° 55784352, dans le cadre de son activité couvrant tous risques liés à la fourniture des repas, et pour les dommages causés aux tiers. Montant de la garantie principale : 1 500 000 €uros.

### 3. Confirmation de commandes

La confirmation du contrat de réservation doit nous être communiquée trente (30) jours au moins avant la date de la manifestation. La confirmation ne sera considérée comme définitive qu'accompagnée du versement d'un acompte représentant 30 % du prix total des prestations réservées.

L'acompte devra être versé : en numéraire contre reçu, par chèque établis à l'ordre de ITALIAN STORE, ou bien par carte bancaire (VAD) ou bien par virement bancaire :

Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	8357	0000070448X	79	CL PACY SUR EURE (08357)
<b>IDENTIFICATION INTERNATIONALE</b>				
<b>IBAN</b>		<b>FR57 3000 2083 5700 0007 0448 X79</b>		
<b>Code B.I.C</b>		<b>CRLYFRPP</b>		
<b>TITULAIRE DU COMPTE</b>		<b>ITALIAN STORE</b>		



A défaut de confirmation dans le délai ci-dessus, la réservation initiale sera purement et simplement annulée.

Le lieu exact de la manifestation doit nous être communiqué au minimum un mois avant.

Le nombre de couverts par prestation doit être confirmé au plus tard sept (7) jours avant la manifestation.

La facturation sera établie d'après le nombre retenu, sans possibilité de réduction passé ce délai de 7 jours.

### 4. Annulation

#### En cas d'annulation du fait du client :

-Jusqu'à quarante-cinq (45) jours avant la date de la manifestation, cette dernière peut être annulée sans aucun frais.

-De quarante-cinq (45) jours à trente (30) jours avant la date de la manifestation, 30 % du montant total de la facture sera retenu.

-De trente (30) jours à quinze (15) jours avant la date de la manifestation, 50 % du montant total de la prestation sera facturé.

-Moins de quinze (15) jours avant la date de la manifestation, 60 % des prestations seront facturées.

En cas d'annulation du fait de PIZZA VESUVIUS, l'intégralité des acomptes sera restituée au client.

Toute inexécution partielle ou totale des prestations promises résultant du fait d'un tiers, d'un cas fortuit ou de force majeure, seront exonératoires de la responsabilité de PIZZA VESUVIUS.

### 5. Litiges

En cas de litige, les parties font attribution de compétence aux Tribunaux d'EVREUX.